



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 27/06/2023

ID : 074-247400773-20230615-DEL_20230615_74-DE



ARRONDISSEMENT D'ANNECY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N° 74/2023

Date de convocation : 09/06/2023

Conseillers en exercice : 33

Présents : 23

Votants : 31

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 15 juin 2023 – 18h30**Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : Florence GONZALES

**Objet : Ressources Humaines – Création d'un poste de
Directeur Territorial au profit d'un emploi de Directeur des
Affaires Financières et mise à jour du tableau des effectifs**

MEMBRE(S) PRESENT(S) :			
BOURNE Hervé	DENAMBRIDE Julie	LITTOZ Lucie	SCHERMA Sébastien
BRASSOUD Martine	DOMENGE-CHENAL Michèle	PAGET Marc	VIGNIER Georges
BRUNET André	DUMONT-THIOLLIERE Christine	PETIT Monique	
COUTIN Michel	GAILLARD Claude	PONTHIEU Eric	
CHAPPET Philippe	GONZALES Florence	PORTIER Jean Pierre	
CREPEL Yves	GOURDIN Margaret	PORTIER Julien	
DALEX Jacques	KLEMENCIC Françoise	PRUD'HOMME Philippe	
MEMBRE(S) EXCUSE(S) AVEC POUVOIRS :			
BERNARD Anne-Marie pouvoir à Julie DENAMBRIDE	BRACHET Marc pouvoir à Claude GAILLARD	LUCIANI Michel pouvoir à Sébastien SCHERMA	TREMBLAY-GUETTET Jeannie pouvoir à Michèle DOMENGE CHENAL
MILLET-URSIN Marc pouvoir à Philippe CHAPPET	FERNANDEZ Sophie pouvoir à Florence GONZALES	JOSSERAND Stéphanie pouvoir à Hervé BOURNE	DUNAND-CHATELLET David pouvoir à Martine BRASSOUD
MEMBRE(S) ABSENT(S) :			
BALMONT Nicolas	CARRIER Kelly		

EXPOSE

Monsieur le Président expose :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Monsieur Le Président explique qu'il est nécessaire de créer un poste de Directeur des Affaires Financières.

Ce poste est une nécessité pour apporter une lisibilité financière prospective de la Collectivité, pour la bonne conduite des projets structurants du territoire.

Dans ce cadre, ce poste intervient donc directement en assistant les Elus et en lien avec les opérateurs et partenaires. Il requiert donc une autonomie ainsi qu'une vision et un esprit stratégique.

Il est placé sous l'autorité directe de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, vice-président, à qui est confié la charge d'assurer le pilotage et l'élaboration des orientations stratégiques en matière de finances et nécessaires à la bonne conduite des projets de mandat engagés par les Elus.

Ce poste sera un poste permanent.

L'agent percevra la rémunération prévue par le statut de la fonction publique territoriale.

Il ne bénéficiera pas de la nouvelle bonification indiciaire car aucun management n'est demandé.

Il bénéficiera également des dispositions du régime indemnitaire de la collectivité.

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur la création et les conditions d'exercice de ce poste

Le Conseil Communautaire sera amené à :

- **Approuver** la création d'un poste de directeur territorial sur l'emploi de Directeur en charge des Affaires Financières et mis à jour sur le tableau des effectifs de la collectivité annexée,
- **Autoriser** le Président ou, en cas d'empêchement, un Vice-président ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la collectivité les arrêtés individuels ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, avec une abstention (M. Michel COUTIN) :

- **Approuve** la création d'un poste de directeur territorial sur l'emploi de Directeur en charge des Affaires Financières et mis à jour sur le tableau des effectifs de la collectivité annexée,
- **Autorise** le Président ou, en cas d'empêchement, un Vice-président ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la collectivité les arrêtés individuels ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote :

Votants :	30	Abstention :	1	Exprimés :	30
Pour :	30	Contre :	0		

FAVERGES-SEYTHENEX, le 27 JUIN 2023

Le Secrétaire de séance,
Mme Florence GONZALES



Délibération rendue exécutoire le :

Affichage le :

Date de mise en ligne : 19 JUIN 2023

Copie(s) interne(s) :

- Ressources Humaines : C. CHABLE



Le Président
M. Jacques DALEX



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Tableau des effectifs

15-juin-23

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Delib 73/23 du 15 Juin 2023 (Avancement au 1er aout 2023)		delib N°74/23 au 15 juin 2023 situation après création directeur financier		
			postes ouverts	dont vacants	evolution	postes ouverts	dont vacants
Filière administrative	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	0	0	1	0	0
		Directeur territorial	1	0		2	1
		Attaché principal	0	0		0	0
	Rédacteurs territoriaux	Attaché	5	1		5	1
		Rédacteur principal 1ere classe	0	0		0	0
		Rédacteur principal 2eme classe	1	0		1	0
		Rédacteur	1	0		1	0
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	5	0		5	0
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	0		2	0
		Adjoint administratif	4	2		4	2
Filière technique	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur hors classe	0	0		0	0
		Ingénieur principal	0	0		0	0
		Ingénieur	1	0		1	0
	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	1	0		1	0
		Technicien principal de 2ème classe	1	0		1	0
		Technicien	2	2		2	2
	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal	1	0		1	0
		Agent de maîtrise	0	0		0	0
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	4	0		4	0
		Adjoint technique principal de 2ème classe	3	1		3	1
Adjoint technique		6	0	6	0		
Filière sociale	Conseillers territoriaux socio-éducatif	Conseiller hors classe socio éducatif	0	0		0	0
		Conseiller supérieur classe socio éducatif	1	0		1	0
		Conseiller classe socio éducatif	0	0		0	0
	Assistants territoriaux socio éducatif	Assistant socio éducatif de classe exceptionnelle	0	0		0	0
		Assistant socio éducatif	1	0		1	0
	Educatrices territoriales de jeunes enfants	Educatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	0		1	0
Educatrice de jeunes enfants		0	0	0	0		
Filière sportive	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Conseiller principal des APS	0	0		0	0
		Conseiller des APS	0	0		0	0
	Éducatrices territoriales des activités physiques et sportives	Educatrice principal des APS de 1ère classe	1	0		1	0
		Educatrice principal des APS de 2ème classe	0	0		0	0
	Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educatrice des APS	0	0		0	0
		Opérateur territorial des activités sportives principal	0	0		0	0
		Opérateur territorial des activités sportives qualifié	0	0		0	0
Emplois fonctionnels	Directeur général des services	1	1		1	1	
	Directeur général des services techniques	0	0		0	0	
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS			43	7	1	44	8
Emplois non permanents	Attachés territoriaux	Attachés territoriaux	2	0		2	0
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoints administratifs territoriaux	1	0		1	0
	Technicien	Technicien	1	0		1	0
	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0		1	0
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS			5	0	0	5	0
Total			48	7	1	49	8